

PROGRAMME

**DROIT DU TRAVAIL EN CHR : LE TEMPS DE TRAVAIL**

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux responsables d'établissement, manager d'équipes, participant en charge de l'administration du personnel, Responsable RH, DRH, comptable, élus d'un CSE.

**PRÉ REQUIS :**

**VISIO :** Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, les participants seront capables de :

- Respecter et faire appliquer la législation sur le temps de travail

**Taux d'acquisition : 100%**

**Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 100%**

**MÉTHODE :**

Apports réglementaires et opérationnels. Cas pratiques / ateliers / mises en situation.

Nombreuses interactions constructives. Tour de table.

**VALIDATION DE LA FORMATION :**

Remise d'une attestation de formation

## DÉTAIL DE LA FORMATION

LA DURÉE DU TRAVAIL

LE TRAVAIL DE NUIT

LE REPOS HEBDOMADAIRE

LA MODULATION

LES CONGÉS PAYÉS

LES JOURS FÉRIÉS GARANTIS

LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

LE TEMPS D'HABILLAGE / DÉSHABILLAGE

### INTERVENANTS :

Spécialisés dans le droit du travail